



CFE-CGC Orange

12 rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57
presse@cfecgc-orange.org



Conférence de presse à Paris (proximité du Palais des Congrès)
le 1^{er} juin 2017 à 14h30

AG des actionnaires d'Orange

En préambule à l'Assemblée Générale des actionnaires d'Orange, prévue le 1^{er} juin 2017 à 15h30 ¹, nous avons le plaisir de vous inviter à un point presse, pour échanger sur les thèmes suivants :

- Dividendes et investissements nécessaires à la pérennité d'Orange :
le point de vue des personnels actionnaires
- Quel futur pour Orange en cas de désengagement de l'État ?
Le rôle de l'actionariat salariés
- Stratégie d'Orange :
lancement d'Orange Bank, place des contenus, état du marché français des télécoms, perspectives africaines

**Sébastien CROZIER, Président National de la CFE-CGC Orange,
vous invite à participer à la conférence de presse**

jeudi 1^{er} juin à 14h30

Restaurant « Au petit Marguery »

64 avenue des Ternes – Paris 17^{ème}

(à 5mn à pied du Palais des Congrès où se déroule l'AG des actionnaires)

[coordonnées et plan d'accès](#)

Nous vous remercions par avance de votre présence et vous adressons nos plus cordiales salutations.

Quelques éléments d'information préalables :

- notre analyse de la stratégie d'Orange,
[en éditio de la Lettre de l'épargne et de l'actionariat salariés « spécial AG des actionnaires »](#)
- [5 indicateurs du secteur des télécoms en France](#) :
les commentaires de la CFE-CGC Orange
sur les données annuelles publiées par l'ARCEP (régulateur des télécoms)

Contacts :

- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC Orange - sebastien.crozier@orange.com
(06 86 27 32 72) – Twitter : @crozierblog
- Patrice Brunet, Président de l'ADEAS - www.adeas.org - patrice1.brunet@orange.com
(06 89 30 40 23) – Twitter : @ADEASOrange

¹ Voir avis de convocation sur le site www.orange.com, dans le [dossier « toute la documentation » de l'Assemblée Générale](#).

Vous pouvez

- retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC Orange : <http://www.cfecgc-orange.org/communiqués-de-presse/>
- vous abonner à nos communiqués : <http://bit.ly/RecevoirNosCDP>

A propos de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC Orange défend tous les personnels du Groupe Orange, employés, maîtrises et cadres, en France et à l'étranger.

Depuis les premières élections au Comité d'Entreprise de France Télécom SA, la CFE-CGC progresse systématiquement à toutes les élections. Elle représente actuellement plus de 17% des personnels du Groupe Orange en France : à son score de 16,18 % aux élections CE de 2014 sur le périmètre de la maison mère s'ajoute une excellente représentation dans les filiales (46,35% dans les filiales de l'UES NRS qui opèrent sous la marque Orange Business Services, près de 40% chez BuyIn, 61,8% chez EGT, pour les élections qui se sont déroulées en 2014, ou encore 53,42% lors des élections de 2015 chez Orange Cloud for Business).

Pour défendre l'intérêt collectif des personnels, la CFE-CGC Orange intervient évidemment dans le dialogue social au sein du Groupe, où elle défend prioritairement l'emploi et les conditions de travail, convaincue que des personnels bien traités contribuent plus efficacement à la réussite économique de l'entreprise et qu'il faut donc mettre en place un management réellement « gagnant/gagnant ». Elle intervient aussi régulièrement sur la stratégie industrielle et financière, et sur les questions réglementaires, qui ont un impact fort sur la pérennité de l'entreprise.

Parmi ses actions clefs, on peut citer :

- l'initiative de la mise en place de l'Observatoire du Stress, qui a permis de mettre en évidence le lien entre un management dévoyé et la crise des suicides intervenue sous le mandat de Didier Lombard ;
- la dénonciation d'un dividende supérieur aux bénéfices, et la demande réitérée d'une baisse de ce dividende, dont le niveau obère actuellement les capacités d'investissement du Groupe Orange.

A propos de l'ADEAS

Les personnels d'Orange détiennent 4,6% du capital de l'entreprise, constituant le second actionnaire derrière l'État, qui en détient près de 27% (dont 13,45 % en direct, et 13,5% via BPI France).

L'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés de France Télécom-Orange) est une association loi 1901 créée pour représenter et défendre les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe Orange (salariés, fonctionnaires et retraités).

Entièrement indépendante des banques comme de la direction de l'entreprise, elle dialogue avec toutes les parties prenantes de l'actionariat salariés, tant les personnels actionnaires que les représentants de la Direction. Elle est force de propositions notamment pour ce qui relève du développement de l'actionariat et de l'épargne salariale, de la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et de la juste répartition des bénéfices entre travail et capital. Elle œuvre pour favoriser l'accès à l'actionariat salarié, et permettre à ces actionnaires « pas comme les autres » de contribuer au développement de l'entreprise comme à ses choix stratégiques.